
RAPPORT FINANCIER 2019

Cultiver les champs,
récolter de la valeur



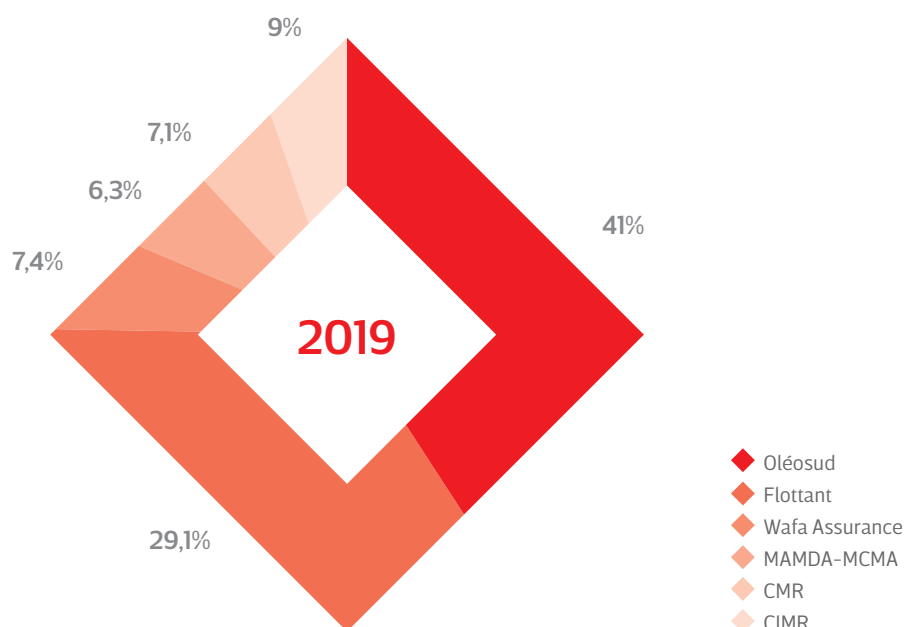
لوسیور کریستال
LESIEUR CRISTAL



GRUPE **Avril**

CHIFFRES CLÉS

CAPITAL SOCIAL



INDICATEURS FINANCIERS

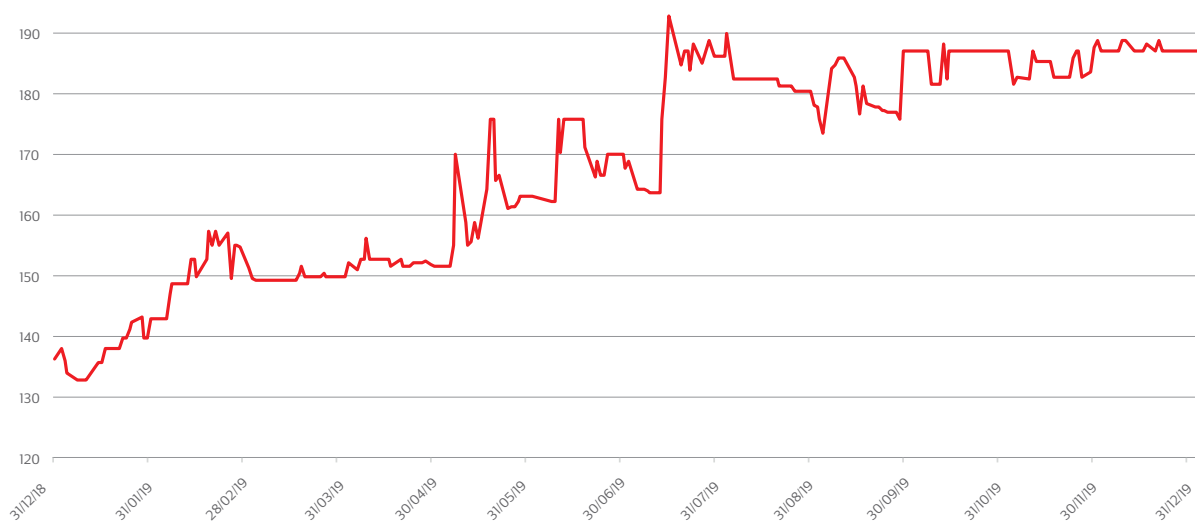
En MDH	2018	2019
Chiffre d'affaires	4 163	3 813
Résultat d'exploitation	279	265
Résultat courant	268	251
Résultat avant impôts	198	240
Résultat net	118	160
Situation nette	1 594	1 665

RATIOS BOURSIERS

En Dirhams

	2018	2019
Bénéfice par action	4,3	5,8
Dividende	3,5	3,0
PER=prix / bénéfice par action	31,7	31,1
P/B=prix / situation nette par action	2,3	3,0
Rendement du dividende	3%	2%
Cours de l'action en fin d'exercice	136	180
Plus haut	189	185
Plus bas	133	133

ÉVOLUTION DU COURS LESIEUR CRISTAL EN BOURSE



COMPTES SOCIAUX

ACTIF

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS [A]	15 865 813,96	10 491 920,11	5 373 893,85	8 848 882,31
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 865 813,96	10 491 920,11	5 373 893,85	8 848 882,31
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES [B]	123 277 165,56	58 769 283,68	64 507 881,88	64 736 616,89
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	81 910 407,18	36 866 803,30	45 043 603,88	45 272 338,89
Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES [C]	2 055 635 915,02	1 629 944 460,62	425 691 454,40	458 683 757,74
Terrains	64 771 013,48		64 771 013,48	64 771 013,48
Constructions	273 571 923,54	188 289 588,75	85 282 334,79	78 219 872,53
Installations techniques, matériel et outillage	1 518 111 292,17	1 263 323 883,62	254 787 408,55	264 790 908,14
Matériel de transport	83 976 274,09	83 862 211,04	114 063,05	262 813,01
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	98 134 546,03	94 468 777,21	3 665 768,82	4 024 633,49
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	17 070 865,71		17 070 865,71	46 614 517,09
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES [D]	502 550 128,70	110 109 581,33	392 440 547,37	397 844 222,97
Prêts immobilisés	5 764 481,88		5 764 481,88	7 391 039,15
Autres créances financières	2 811 624,05		2 811 624,05	2 729 965,02
Titres de participation	493 974 022,77	110 109 581,33	383 864 441,44	387 723 218,80
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 697 329 023,24	1 809 315 245,74	888 013 777,50	930 113 479,91
STOCKS [F]	672 642 401,59	22 011 862,16	650 630 539,43	731 794 509,13
Marchandises	15 554 226,61	2 543 859,90	13 010 366,71	21 296 018,36
Matières et fournitures consommables	495 147 376,20	19 468 002,26	475 679 373,94	555 106 319,43
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	161 940 798,78	0,00	161 940 798,78	155 392 171,34
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT [G]	1 406 436 183,29	173 112 765,25	1 233 323 418,04	1 141 743 193,69
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	4 496 431,74		4 496 431,74	13 320 910,88
Clients et comptes rattachés	948 065 211,14	140 967 480,04	807 097 731,10	751 945 266,93
Personnel	18 835 565,88	2 978 242,92	15 857 322,96	14 858 082,60
Etat	240 175 909,73		240 175 909,73	159 315 672,25
Comptes d'associés	163 854 048,13	29 124 821,82	134 729 226,31	159 988 102,53
Autres débiteurs	24 475 484,75	42 220,47	24 433 264,28	23 849 497,24
Comptes de régularisation- Actif	6 533 531,92		6 533 531,92	18 465 661,26
TITRES VALEURS DE PLACEMENT [H]	424 029 185,41		424 029 185,41	306 831 772,31
ECARTS DE CONVERSION (ELEMENTS CIRCULANTS) [I]				196 830,44
TOTAL II (F+G+H+I)	2 503 107 770,29	195 124 627,41	2 307 983 142,88	2 180 566 305,57
TRÉSORERIE-ACTIF	45 659 743,81		45 659 743,81	96 546 120,86
Chèques et valeurs à encaisser	26 615 054,19		26 615 054,19	21 444 774,74
Banques, T.G et C.C.P	13 294 160,10		13 294 160,10	70 296 763,43
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	5 750 529,52		5 750 529,52	4 804 582,69
TOTAL III	45 659 743,81		45 659 743,81	96 546 120,86
TOTAL GENERAL I+II+III	5 246 096 537,34	2 004 439 873,15	3 241 656 664,19	3 207 225 906,34

PASSIF

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1547 598 559,89	1484 316 852,10
	Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	276 315 100,00	276 315 100,00
	Dont versé	276 315 100,00	276 315 100,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
	Autres réserves	855 643 150,21	855 643 150,21
	Report à nouveau (2)	228 016 806,89	206 704 428,43
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	159 991 992,79	118 022 663,46
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1547 598 559,89	1484 316 852,10
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	122 469 409,25	118 079 031,03
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	122 469 409,25	118 079 031,03
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	15 131 423,55	19 872 944,55
Provisions pour risques	15 131 423,55	19 872 944,55	
Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1685 199 392,69	1622 268 827,68	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1466 421 182,08	1476 936 246,61
	Fournisseurs et comptes rattachés	1252 424 177,65	1276 395 790,29
	Clients créditeurs, avances et acomptes	4 075 036,26	4 631 722,63
	Personnel	25 445 305,63	33 060 681,20
	Organismes sociaux	19 862 497,87	13 152 035,94
	Etat	22 309 032,38	19 530 385,17
	Comptes d'associés	115 177 911,89	101 064 782,43
	Autres créanciers	10 717 591,66	27 706 390,33
	Comptes de régularisation passif	16 409 628,74	1 394 458,62
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	19 996 789,32	22 956 545,48
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS) (H)		136 598,57
TOTAL II (F+G+H)	1486 417 971,40	1500 029 390,66	
TRESOR	TRÉSORERIE PASSIF	70 039 300,10	84 927 688,00
	Crédit d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques (Soldes créditeurs)	70 039 300,10	84 927 688,00
TOTAL III	70 039 300,10	84 927 688,00	
TOTAL GENERAL I+II+III	3 241 656 664,19	3 207 225 906,34	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019				
DESIGNATION	OPERATIONS			TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EX PRÉCÉDENTS 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	3 885 376 549,95	13 500 000,00	3 898 876 549,95	4 181 243 024,59
Ventes de marchandises (en l'état)	361 999 932,47		361 999 932,47	161 789 210,65
Ventes de biens et services produits	3 451 077 093,88		3 451 077 093,88	4 001 320 030,74
CHIFFRES D'AFFAIRES	3 813 077 026,35		3 813 077 026,35	4 163 109 241,39
Variation de stocks de produits ⁽¹⁾	-5 568 097,56		-5 568 097,56	-39 877 568,15
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation	41 582 304,79		41 582 304,79	14 779 256,52
Autres produits d'exploitation	6 528 618,42	13 500 000,00	20 028 618,42	28 768 682,16
Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 756 697,95		29 756 697,95	14 463 412,67
TOTAL I	3 885 376 549,95	13 500 000,00	3 898 876 549,95	4 181 243 024,59
II. CHARGES D'EXPLOITATION	3 633 815 366,09	291 481,16	3 634 106 847,25	3 902 413 336,46
Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises	314 305 430,62		314 305 430,62	120 594 556,11
Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures	2 683 400 030,36		2 683 400 030,36	3 141 660 734,13
Autres charges externes	300 639 987,57	276 202,35	300 916 189,92	313 809 886,56
Impôts et taxes	5 891 930,11	400,00	5 892 330,11	9 823 096,26
Charges de personnel	221 589 433,25		221 589 433,25	220 871 694,21
Autres charges d'exploitation	2 540 315,52		2 540 315,52	2 519 051,89
Dotations d'exploitation	105 448 238,66	14 878,81	105 463 117,47	93 134 317,30
TOTAL II	3 633 815 366,09	291 481,16	3 634 106 847,25	3 902 413 336,46
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	251 561 183,86	13 208 518,84	264 769 702,70	278 829 688,13
IV. PRODUITS FINANCIERS	14 154 790,89	37 197,02	14 191 987,91	13 591 960,19
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	725 045,12		725 045,12	470 727,51
Gains de change	2 338 042,03	37 197,02	2 375 239,05	2 651 666,37
Intérêts et autres produits financiers	10 320 951,18		10 320 951,18	9 014 999,85
Reprises financières : Transferts de charges	770 752,56		770 752,56	1 454 566,46
TOTAL III	14 154 790,89	37 197,02	14 191 987,91	13 591 960,19
V. CHARGES FINANCIÈRES	27 861 502,64		27 861 502,64	24 207 380,69
Charges d'intérêts	10 474 649,70		10 474 649,70	9 295 111,05
Pertes de change	3 096 278,77		3 096 278,77	3 091 939,53
Autres charges financières	4 001 061,38		4 001 061,38	3 508 410,42
Dotations financières	10 289 512,79		10 289 512,79	8 311 919,69
TOTAL IV	27 861 502,64		27 861 502,64	24 207 380,69
VI. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-13 706 711,75	37 197,02	-13 669 514,73	-10 615 420,50
VII. RESULTAT COURANT (III-VI)	237 854 472,11	13 245 715,86	251 100 187,97	268 214 267,63
VII. RESULTAT COURANT (III-VI)	237 854 472,11	13 245 715,86	251 100 187,97	268 214 267,63
VIII. PRODUITS NON COURANTS	25 487 249,76		25 487 249,76	65 149 382,71
Produits des cessions d'immobilisations	3 166 271,27		3 166 271,27	14 769 114,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	1 547 420,34		1 547 420,34	1 292 529,05
Reprises non courantes ; transferts de charges	20 773 558,15		20 773 558,15	49 087 739,66
TOTAL V	25 487 249,76		25 487 249,76	65 149 382,71
IX. CHARGES NON COURANTES	36 204 314,94		36 204 314,94	135 177 902,88
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 161 557,10		1 161 557,10	10 000,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	13 370 342,48		13 370 342,48	10 191 978,91
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	21 672 415,36		21 672 415,36	33 248 119,97
TOTAL VI	36 204 314,94		36 204 314,94	135 177 902,88
X. RESULTAT NON COURANT (V-VI)	-10 717 065,18		-10 717 065,18	-70 028 520,17
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	227 137 406,93	13 245 715,86	240 383 122,79	198 185 747,46
XII. IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	80 391 130,00		80 391 130,00	80 163 084,00
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)	146 746 276,93	13 245 715,86	159 991 992,79	118 022 663,46
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	3 925 018 590,60	13 537 197,02	3 938 555 787,62	4 259 984 367,49
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	3 778 272 313,67	291 481,16	3 778 563 794,83	4 141 961 704,03
XVI. RESULTAT NET (TOTAL DES PRODUITS-TOTAL DES CHARGES)	146 746 276,93	13 245 715,86	159 991 992,79	118 022 663,46

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019									
RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL EN % 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR NETTE COMPTABLE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE 9
						DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8	
OLEOR	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100,00	90 000 000,00	34 704 268,16	12/31/2019	40 479 089,40	1 211 427,72	1 542 431,48
COMAHA	OLEAGINEUX	21 000,00	49,05	9 984,00	0,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
SIKAF	OLEAGINEUX	300 000,00	99,90	499 624,43	0,00	9/30/2019	0,00	0,00	0,00
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99,96	4 874 940,92	1 205 600,28	12/31/2019	1 206 082,71	33 692,69	52 449,76
COSTOMA	OLEAGINEUX	5 400,00	0,00	1 082,00	1 082,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
SOPROTA	PROVENDIERS	5 000 000,00	73,61	3 926 778,98	0,00	12/31/2019	-22 759 066,57	-1 028 083,95	0,01
CICAVET	PROVENDIERS	10 000,00	0,00	500,00	500,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
SHOM	SAVONNERIE	100 000,00	99,70	9 310 687,78	9 310 687,78	12/31/2019	10 899 263,12	407 525,09	481 710,20
POSAMA	PRODUITS MER	400 000,00	99,63	912 191,38	912 191,38	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
HAY EL HABAIB	IMMOBILIER	100 000,00	100,00	46 083 755,04	46 083 755,04	12/31/2019	54 754 082,61	911 832,35	1 201 633,13
CITE MNE SIDI OTHMANE	IMMOBILIER	1 097 660,00	0,24	2 630,00	2 630,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
CITE I DES JEUNES	IMMOBILIER	739 200,00	0,34	2 500,00	2 500,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
CITE II DES JEUNES	IMMOBILIER	1 458 000,00	0,69	14 500,00	14 500,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
CITE III DES JEUNES	IMMOBILIER	1 598 000,00	0,00	4 505,00	4 505,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
S O C I C A	IMMOBILIER	956 760,00	2,25	13 605,00	13 605,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
SCI YAM	IMMOBILIER	10 000,00	50,00	5 000,00	0,00	12/31/2019	-403 713,08	-28 196,32	0,01
D A M A	IMMOBILIER	4 000,00	98,75	217 250,00	217 250,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
C E L A C O	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23,99	719 700,00	0,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
ASTRA MAROC	DIVERS	400 000,00	99,93	566 923,30	0,00	12/31/2019	-888 556,84	-90 648,26	0,01
FIREAL (C & F)	DIVERS	4 000 000,00	99,96	19 420 445,71	19 420 445,71	12/31/2019	26 272 911,43	880 072,62	1 128 072,40
S O T R A N I	DIVERS	250 000,00	2,51	6 280,00	3 140,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
H.S.M	DIVERS	2 760 000,00	0,00	359,10	359,10	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
S.G.A	DIVERS		0,00	100,00	100,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX	24 270 350,00	34,00	17 163 234,01	17 163 234,01	12/31/2019	19 719 036,79	3 316 302,18	40 529 526,53
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX	58 794 727,90	47,48	42 922 347,04	5 646 236,83	12/31/2019	11 891 821,45	-5 435 374,29	110 612 133,85
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEOCULTURE	31 999 700,00	100,00	31 999 700,00	31 999 700,00	12/31/2019	35 197 649,94	-4 833 047,17	60 564 757,04
LES DOMAINES JAWHARA	OLEOCULTURE	32 000 000,00	100,00	32 000 000,00	32 000 000,00	12/31/2019	-7 056 689,88	-10 286 422,86	21 791 838,26
DISTRA	DIVERS	127 936 000,00	0,00	1,00	1,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
GIOM	GIE - OLEAGINEUX	300 000,00	66,67	200 000,00	200 000,00	12/31/2019	371 755,64	-719 502,37	18 868 031,91
LESIEUR CRISTAL COTE D'IVOIRE	INDUSTRIEM	166 398,08	100,00	166 398,08	0,00	12/31/2019	0,00	0,00	0,00
OLIVCO	OLEOCULTURE	100 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	12/31/2019	-7 813 984,56	-9 052 029,18	494 066,25
LESIEUR CRISTAL INC	HUILE D'OLIVE	9 929 000,00	100,00	9 929 000,00	1 958 150,16	12/31/2019			
INDUSALIM	MARGARINE	10 000 000,00	100,00	175 000 000,00	175 000 000,00	12/31/2019	22 811 864,86	5 372 651,87	112 497 672,71
TLC	DISTRIBUTION	3 000 000,00	100,00	3 000 000,00	3 000 000,00	12/31/2019	2 968 000,00	-4 421 713,30	6 673 517,19
TOTAL		342 456 195,98		493 974 022,77	383 864 441,44	--	187 649 547,02	-23 761 513,18	376 437 840,74



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la société
LESIEUR CRISTAL S.A.
1, rue Caporal Corbi - Casablanca



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca - Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LESIEUR CRISTAL S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.670.068 dont un bénéfice net de KMAD 159.992.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LESIEUR CRISTAL S.A. au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance et de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
FIDAROC GRANT THORNTON

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Faiçal MEKOUAR
Associé



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la société
LESIEUR CRISTAL S.A.
1, rue Caporal Corbi - Casablanca



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca - Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Avec la société Tawzii Lesieur Cristal (TLC)

Personnes concernées

Tawzii Lesieur Cristal, filiale de LESIEUR CRISTAL S.A.

1.1.1. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la société Tawzii Lesieur Cristal (TLC)

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise à disposition de personnel pour le compte de Tawzii Lesieur Cristal.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition du personnel en fonction des charges réelles engagées par LESIEUR CRISTAL S.A en faveur de la société Tawzii Lesieur Cristal.
- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a comptabilisé, au titre de cette convention, un produit de KMAD 878 (HT) non encore encaissé au 31 décembre 2019.
- Le solde de la créance au 31.12.2019 s'élève à KMAD 1.055 (TTC) au titre de cette convention.

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration.

1.1.2. Convention d'avance sur compte courant avec la société TAWZII LESIEUR CRISTAL (TLC)

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, Tawzii Cristal octroie des avances en comptes courants d'associés à Lesieur Cristal.

Conditions et modalités de rémunération

- Ces avances sont rémunérées au taux de 4,5%.
- Le montant des produits comptabilisés au titre de cette convention, en 2019 s'élève à KMAD 20.
- Le montant des charges comptabilisées au titre de cette convention, en 2019 s'élève à KMAD 1.
- Le solde des avances en compte courant d'associé créditeur au 31 Décembre 2019 s'élève à KMAD 3.689.

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration.

1.1.3. Convention de distribution des nouveaux produits avec la société Tawzii Lesieur Cristal (TLC)

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la distribution des nouveaux produits afférents au titre du second semestre 2019.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la distribution des nouveaux produits de 12%.
 - Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré une charge de KMAD 2.459 (HT) au titre de cette convention.
 - Le montant décaissé par Lesieur Cristal S.A. au titre de cette convention au cours de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 2.950 (TTC).
- Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration.

1.2. Avec la société INDUSALIM

Personnes concernées

INDUSALIM, filiale de LESIEUR CRISTAL S.A.

1.2.1. Convention de distribution de margarine avec la société INDUSALIM

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la rémunération de la prestation de distribution de margarine par LESIEUR CRISTAL S.A pour le compte de la société INDUSALIM.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la refacturation des prestations de services en fonction des charges réelles engagées par LESIEUR CRISTAL S.A en faveur de la société INDUSALIM.
- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré, au titre de cette convention, un produit de KMAD 146 (HT) non encore encaissé au 31 décembre 2019.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 175 (TTC) au 31 décembre 2019.

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Avec la société INDUSALIM

Personnes concernées

INDUSALIM, filiale de LESIEUR CRISTAL S.A.

2.1.1 Convention de refacturation de mise à disposition de personnel conclue avec la société INDUSALIM

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise à disposition de personnel pour le compte de LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition du personnel en fonction des charges réelles engagées par INDUSALIM en faveur de la société LESIEUR CRISTAL S.A.
- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré une charge de KMAD 308 (HT) au titre de cette convention.
- Le solde des rémunérations dû par Lesieur Cristal S.A à INDUSALIM au 31 décembre 2019 s'élève à KMAD 286 (TTC).
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A a décaissé, au cours de l'exercice 2019, un montant de KMAD 549 (TTC).

2.1.2 Convention de mise à disposition de matériel de transport avec la société INDUSALIM

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise à disposition de matériel de transport pour le compte de LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition du matériel de transport en fonction des charges réelles engagées par INDUSALIM en faveur de la société LESIEUR CRISTAL S.A.
- Au cours de l'exercice 2019, la société n'a comptabilisé aucune charge au titre de cette convention.
- Aucun montant n'est dû au 31.12.2019 par Lesieur Cristal S.A.
- Le montant décaissé au titre de cette convention au cours de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 86 (TTC).

2.2. Convention d'avance sur compte courant avec la société Lesieur Cristal Côte d'ivoire

Personnes concernées

Lesieur Cristal Côte d'ivoire, filiale de la société LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, LESIEUR CRISTAL S.A. octroie des avances en comptes courants d'associés à sa filiale Lesieur Cristal Côte d'ivoire.

Conditions et modalités de rémunération

- Ces avances sont rémunérées au taux de 4,5%.
- Le montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 40.
- Le solde des avances en compte courant d'associé débiteur au 31 Décembre 2019 s'élève à KMAD 1.141.
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A. a décaissé un montant de KMAD 320 au 31 Décembre 2019.

2.3. Avec la société Avril SCA

Personnes concernée

- AVRIL SCA en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.

2.3.1 Convention de mise à disposition de moyens humains conclue avec la société AVRIL SCA

Nature et objet de la convention

Cette convention signée le 1er Juin 2017 a pour objet la refacturation de la mise à disposition de moyens humains « Mme Meriem BOUHAMDJ » pour le compte d'Avril SCA.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition des moyens humains en fonction des charges réelles engagées par Lesieur Cristal S.A. en faveur de la société Avril SCA.
- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré un produit de KMAD 1.426 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance au 31 Décembre 2019 s'élève à KMAD 273.
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal a encaissé un montant de KMAD 1.513 au cours de l'exercice 2019.

2.3.2 Convention de rémunération de gestion conclue avec la société AVRIL SCA

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit la rémunération des prestations d'assistance techniques fournies à LESIEUR CRISTAL S.A. par Avril dans les domaines suivants :

- Orientations stratégiques à la Direction Générale de LESIEUR CRISTAL S.A. ;
- Financier, audit, comptabilité et contrôle de gestion ;
- Juridique, fiscale et assurance ;
- Industriel ;
- De prestations ingénieurs ;
- De marketing et recherche et développement ;
- De coordination commerciale et export ;
- Des systèmes d'information.

Conditions et modalités de rémunération

- La rémunération est fixée à K€ 1.280 par an suite à l'avenant signé en 2014.
- La rémunération comptabilisée en charges en 2019, s'élève à KMAD 13.748 hors taxes.
- Le solde des rémunérations dû par Lesieur Cristal S.A. à Avril SCA au 31 décembre 2019 s'élève à KMAD 7.040.
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A. a décaissé un montant de KMAD 18.661 au cours de l'année 2019.

2.4. Convention de mise à disposition de moyens humains conclue avec la société Avril Service

Personnes concernées

- AVRIL Service en tant que filiale d'Avril SCA.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, elle-même filiale d'Avril SCA.

Nature et objet de la convention

Cette convention, signée le 17 Janvier 2017, a pour objet la refacturation de la mise à disposition de moyens humains « M. EL MORJANE » pour le compte d'Avril Service.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition des moyens humains en fonction des charges réelles engagées par Lesieur Cristal S.A en faveur de la société Avril Service.
- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré un produit de KMAD 759 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 132 au 31 décembre 2019 au titre de cette convention.
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A. a encaissé un montant de KMAD 945 au cours de l'exercice 2019.

2.5. Avec GIOM**Personnes concernées**

GIOM, groupement d'intérêt économique dont Lesieur Cristal S.A. est membre.

2.5.1. Convention de mise à disposition de moyens humains et logistiques**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet la refacturation de la mise à disposition de moyens humains, techniques et logistiques pour le compte de GIOM.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette convention prévoit la rémunération de la mise à disposition des moyens humains, techniques et agricoles en fonction des charges réelles engagées par Lesieur Cristal S.A. en faveur de GIOM et la rémunération de l'assistance technique des agriculteurs par GIOM à Lesieur Cristal S.A. pour un montant de 300 Dh par tonne réceptionnée.
- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré un produit de KMAD 3.476 (HT) au titre cette convention.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 858 (TTC) au 31 décembre 2019.
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A. a encaissé un montant de KMAD 5.496 (TTC) au cours de l'exercice 2019.

2.5.2. Convention de refacturation de support technique**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet la refacturation de l'assistance technique de support et de développement de la production oléagineuse des agriculteurs par GIOM à Lesieur Cristal S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Au cours de l'exercice 2019, la société LESIEUR CRISTAL S.A. a enregistré une charge de KMAD 4.022 (HT) au titre de cette convention.
- Le solde de la dette vis-à-vis de GIOM dans les comptes de Lesieur Cristal S.A. s'élève à KMAD 4.827 (TTC) au 31 décembre 2019.
- Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A. a décaissé un montant de KMAD 3.833 (TTC) au cours de l'exercice 2019.

2.6. Convention de mise à disposition de personnel avec la société AVRIL Pôle Végétal (AVRIL PV)

Personnes concernées

- AVRIL PV en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit la refacturation de la mise à disposition de personnel « Luc CHEREIL DELARIVIERE » à LESIEUR CRISTAL S.A.

Luc CHEREIL DELARIVIERE est en charge des prestations suivantes :

- Direction du contrôle de gestion : animation des équipes de la Direction du Contrôle de Gestion, en veillant à la formation et l'évolution des collaborateurs ainsi qu'à leur bonne intégration au sein des équipes financières ;
- Animation du processus budgétaire, participation aux réunions de cadrage, contrôle du respect des procédures budgétaires du PV et de SOFIPROTEOL ;
- Reporting de gestion : garantie de la fiabilité des états de reporting de gestion, de leur transmission dans les délais à la Direction Générale et au PV, évolution des outils des procédures de gestion, participation aux réunions d'arrêtés mensuels et rédaction d'un commentaire mensuel d'activité pour la Direction générale ;
- Contrôle financier ;
- Consolidation et normes comptables : contrôle du respect des procédures de consolidation Groupe

Conditions et modalités de rémunération

- Aucune charge n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2019 au titre de cette convention.
- Le solde dû par Lesieur Cristal S.A. à Avril PV s'élève à KMAD 1.000 au 31 décembre 2019.
- Aucun montant n'a été décaissé en 2019 au titre de cette convention.

2.7. Convention de rémunération de la filière condiments avec la société LESIEUR France

Personnes concernées

- LESIEUR FRANCE en tant qu'actionnaire dans le capital de SOPROL.
- LESIEUR CRISTAL S.A. en tant que filiale de la société OLEOSUD, filiale de SOPROL.

Nature et objet de la convention

Cette convention prévoit la refacturation des frais supportés par LESIEUR CRISTAL S.A à LESIEUR France en matière de :

- Participation à la marge sur condiments
- Honoraires de destruction des condiments
- Refacturation de la quote-part de 50% des frais Marketing sur condiments
- Refacturation coopération internationale «Carrefour»

Conditions et modalités de rémunération

Au titre de cette convention, Lesieur Cristal S.A. a enregistré dans ses comptes au 31 Décembre 2019 :

CONVENTION	CHARGE	PRODUIT	DETTE	CRÉANCE	MONTANT ENCAISSÉ	MONTANT DÉCAISSÉ
Participation à la marge sur condiments	1 810	--	1 049	-	-	1 810
Honoraires de destruction des condiments	-	-	-	1 980	-	-
Refacturation de la quote-part des frais Marketing sur condiments	-	-	-	3 952	1 642	-
Refacturation coopération internationale "Carrefour"	749	-	3 836	-	-	-

2.8. Conventions d'avances en compte courant avec des sociétés filiales de LESIEUR CRISTAL S.A

Nature et objet de la convention

Ces conventions prévoient la rémunération des avances en compte courant entre LESIEUR CRISTAL S.A. et ses filiales.

Conditions et modalités de rémunération

Les avances sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT.

Au titre de l'exercice 2019, les avances en compte courant, ainsi que les charges et produits d'intérêts y afférentes se détaillent comme suit (chiffres en KMAD) :

MONTANT BRUT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT MONTANT	MONTANT
HAY EL HABAIB	17 850	186	-	-	-	192
SHOM	10 851	481	-	-	-	98
HGMO	1 176	52	-	-	-	19
OLEOR	34 788	1 542	-	-	-	163
FIREAL	25 448	1 128	-	-	-	169
POSAMA	1 533	-	-	-	-	-
INDUSALIM	16 225	207	-	222	97 582	89 834
SOPROTA	-	-	22 898	1 010	-	261
SIKAF	-	-	3 958	174	-	52
YAM	-	-	238	10	-	19
ASTRA	-	-	889	38	-	63
Société d'Exploitation de l'Olive	-	-	21 843	2 232	51 508	60 549
Les Domaines Jawhara	-	-	46 493	2307	10 774	14 475
OLIVCO	-	-	34 998	1 367	7 500	5 660
GIOM	-	-	27 110	1 086	14 261	19 002
Lesieur Cristal INC	-	-	2 528	119	186	-

2.9. Convention de mise à disposition de dépôts par la société HAY EL HABAIB à LESIEUR CRISTAL S.A.

Personnes concernées

HAY EL HABAIB en tant que filiale de la société LESIEUR CRISTAL S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la mise à disposition du dépôt à Tanger par la société HAY EL HABAIB au profit de LESIEUR CRISTAL S.A.

Conditions et modalités de rémunération

- Cette mise à disposition a généré des charges pour LESIEUR CRISTAL S.A. au titre de l'exercice 2019 de KMAD 415 pour le dépôt de Tanger.
- Aucun montant n'est dû au titre de cette convention au 31.12.2019.
- Le montant décaissé au cours de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 415 au titre de cette convention.

Casablanca, le 26 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
FIDAROC GRANT THORNTON



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé



Faïçal MEKOUAR
Associé

ANNEXE COMPTABLE

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables marocaines.

IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS

Il s'agit des charges de marketing et de publicité à répartir sur trois ans, comme suit :

- Film publicitaire TAOUS Shampoing
- Projet informatique Mosaïk.
- Projet Ourika.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Brevets marques, droits & valeurs similaires

Ce poste comprend la marque Oleor et des logiciels acquis et amortis sur une durée de trois ans. Aucun amortissement ou provision pour dépréciation n'a été pratiqué sur la marque Oleor. Fonds Commercial Ce poste correspond aux fonds de commerce apportés par les sociétés Sepo et Cristal dans le cadre des opérations de fusions-absorptions. Une provision pour dépréciation de l'ordre de 21 902 480 Dhs associée à ce poste a été constatée pour prévenir le risque de perte de valeur relatif au fond de commerce Sepo.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A l'exception des immobilisations apportées lors des fusions-absorptions de Sepo et Cristal, les immobilisations corporelles figurent à leur valeur d'acquisition, diminuées des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés. Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

	DURÉE DE VIE	MODE
CONSTRUCTIONS	10 à 20	Linéaire
MATÉRIEL & OUTILLAGE	5 à 10	Dégressif & Linéaire
AGENCEMENTS	5 à 10	Dégressif & Linéaire
MATÉRIEL DE TRANSPORT	3 à 4	Dégressif & Linéaire
MOBILIER	5 à 10	Dégressif & Linéaire
MATÉRIEL DE BUREAU	5 à 10	Dégressif & Linéaire

S'agissant des immobilisations apportées lors des fusions-absorptions des sociétés Sepo et Cristal, celles-ci figurent au bilan à leur valeur d'apport diminuée des amortissements cumulés, calculés sur une durée de trois ans. Ces immobilisations ont été totalement amorties au 31 décembre 1996. Conformément à la loi des finances pour 1994, la société pratique pour certains biens acquis à l'état neuf à compter de 1994 un amortissement dérogatoire inscrit en résultat non courant dont la contrepartie figure au passif sous la rubrique « provisions réglementées ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciation sont déterminées par référence à l'évolution de l'actif net de la filiale et du fait de risques économiques réels.

Les avances ou prêts à plus d'un an à l'origine figurent pour leur valeur historique.

Les dépréciations sont déterminées par référence au même principe que celui décrit ci-dessus pour les titres de participation.

STOCKS

Les stocks de produits finis sont calculés au coût complet. La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré calculé mensuellement en tenant compte du stock initial. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation du stock est inférieure au coût de production ou d'acquisition des produits. La valeur de réalisation est égale au prix du marché à la vente diminué des frais restant à supporter. S'agissant des pièces de rechange, la partie du stock inutile déterminée par un recensement exhaustif, ainsi que la partie n'ayant pas été mouvementée depuis plus de 7 ans, sont dépréciées selon les critères qui suivent :

CATÉGORIE DU STOCK	TAUX DE DÉPRÉCIATION
STOCK INUTILE :	100 %
STOCKS UTILE :	
NON MOUVEMENTÉ DEPUIS PLUS DE 7 ANS	70 %
NON MOUVEMENTÉS DEPUIS MOINS DE 7 ANS	0 %

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. En outre, les créances clients sont soumises à une provision forfaitaire déterminée en fonction de leur âge selon les modalités suivantes :

AGE > OU ÉGALE À 6 MOIS	50 %
AGE > OU ÉGALE À 1 AN	100 %

CONGÉS PAYÉS

Les droits aux congés payés acquis et non encore pris, détaillés par personne, sont constatés en charges à payer.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société adhère, par paiement des cotisations, à la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite qui assure le service des rentes de la retraite.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En matière de TVA, la société a opté pour le régime des débits.

Les ventes d'huile brute, d'huile raffinée et les tourteaux sont soumises à la TVA au taux de 10%, le savon à 7% et les autres produits sont soumis au taux de 20%.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Constitués principalement à des placements de trésorerie en Sicav «Capital garantie » à court terme.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (EN KDH)

Les mouvements des immobilisations de l'exercice ont été les suivants :

	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
Au 31/12/2018	15 828	123 277	2 030 400	501 095
Augmentations	37		34 511	3 000
Diminutions			9 275	1 545
Au 31/12/2019	15 865	123 277	2 055 636	502 550

Les mouvements des amortissements au cours de l'exercice ont été les suivants :

	IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Au 31/12/2018	6 979	36 638	1 571 716
Augmentations	3 512	229	66 341
Diminutions			8 113
Au 31/12/2019	10 491	36 867	1 629 944

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS (EN KDH)

DATE DE CESSION	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR NETTE	PRODUIT DE CESSION	PLUS-VALUES	MOINS-VALUES
31/12/2019	234000	1 768	1 768	-	457	457	-
31/12/2019	239000	1 162	-	1 162	1 162	-	-

TABLEAU DES PROVISIONS

Le détail des mouvements de l'exercice a été le suivant (KDH) :

DATE DE CESSION	AU 31/12/18	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31/12/19
Prov. dépréciation actifs immobilisé	125 153	7 433	574	132 012
Provisions réglementées	118 079	21 672	17 282	122 469
Provision durable pour risques et charges	19 872	340	5 082	15 131
Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	181 979	28 865	15 719	195 125
Autres provision pour risques et charges momentanés	22 956	9 034	11 993	19 997
31/12/2019	468 041	67 343	50 651	484 734

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES (KDH)			
	MONTANT BRUT	A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE	8 576	-	8 576
Prêts immobilisés	5 764	-	5 764
Autres créances Financières	2 812	-	2 812
ACTIF CIRCULANT	1 406 436	1 091 326	315 110
Fournisseurs Débiteurs et Avances	4 496	4 439	57
Clients et Comptes Rattachés	948 065	772 861	175 204
Autres Créances	447 341	314 027	133 314
Comptes de régularisation actif	6 534	-	6 534
Total	1 415 012	1 091 326	323 686

TABLEAU DES DETTES

DETTES (KDH)			
	MONTANT BRUT	A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 252 424	1 251 373	1 051
Clients Créiteurs et Avances et acomptes	4 075	1 568	2 507
Dettes Fiscales et Sociales	67 616	67 616	
Autres Dettes	125 896	94 987	30 908
Comptes de régularisation passif	16 410	15 015	1 394
Total	1 466 421	1 430 560	35 861

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	MONTANT COUVERT	NATURE	DATE ET LIEU	OBJET
Sûretés données				
- Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000,00	2	1990 à 1996 CASABLANCA	Données par les bénéficiaires

Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail :

ENGAGEMENTS DONNÉS (KDH)	
Avals et Cautions	401 108
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	229 083
Autres engagements donnés (1)	1 734 193
Total	2 364 384

ENGAGEMENTS REÇUS (KDH)	
Avals et Cautions	-
Autres engagements reçus (2)	378 241
Total	378 241

(1) Couvertures à terme en devise, soit :

- * 179 947 623,16 \$ au cours moyen de 9,5864 soit 1 725 046 334,67 Dhs
- * 850 686,58 € au cours moyen de 10,7523 soit 9 146 824,89 Dhs

(2) Couvertures à terme en devise, soit :

- * 27 011 998,05 \$ au cours moyen de 9,6550 soit 260 802 066,89 Dhs
- * 10 883 773,10 € au cours moyen de 10,7902 soit 117 438 444,60 Dhs

ÉTAT DE RÉPARTITION DE CAPITAL

Le capital social est composé de 27 631 510 actions d'une valeur minimale de 10 dirhams chacun.
de la retraite.

PROJET DE RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ACTIONNAIRES

EXERCICE 2019

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte qu'en raison de la pandémie du coronavirus et des mesures restrictives prises par les autorités sur la fermeture des frontières ainsi qu'après avis du Cabinet-conseil juridique Kettani, le Conseil d'administration de Lesieur Cristal arrêtant les comptes clos au 31 décembre 2019 s'est tenu exceptionnellement, par audioconférence.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 159 991 992,79 dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2019.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17.95 telle qu'elle a été modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter au compte report à nouveau le bénéfice net de l'exercice soit 159 991 992,79 dirhams.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale rappelle et prend acte que le mandat d'administrateur de Monsieur Ahmed BENSALD est arrivé à terme à l'issue de l'exercice social clos au 31 décembre 2017 et lui donne quitus plein, entier et définitif pour sa gestion d'administrateur.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale alloue au Conseil d'administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle de 880.000 dirhams.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat des Commissaires aux comptes de :

FIDAROC GRANT THORNTON

SA au capital de 1 000 000 de DH
Siège social - 47, Rue Allal Ben Abdallah Casablanca
représentée par M. Faiçal MEKOUAR

et

ERNST & YOUNG

SARL au capital de 2 000 000 de DH
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
représentée par M. Abdeslam BERRADA

pour une période statutaire de trois années, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

COMPTES CONSOLIDÉS

ACTIF

En millions de dirhams

ACTIF	31-déc-19	31-déc-18
Goodwill	109	109
Immobilisations incorporelles, net	102	102
Immobilisations corporelles, net	999	872
Actifs biologiques	90	90
Immeubles de placement, net	4	4
Participations dans les entreprises associées	26	27
Autres actifs financiers	27	28
- Prêts et créances, net	3	7
- dont titres de participation consolidés	3	0
- Actifs financiers disponibles à la vente	21	21
Autres débiteurs non courants	100	94
Impôts différés actifs	18	18
ACTIF NON COURANT	1473	1344
Autres actifs financiers	117	95
- Instruments financiers dérivés	110	89
- Prêts et créances et placements, net	6	6
Stocks et en-cours, net	683	781
Créances clients, net	848	803
Autres débiteurs courants, net	344	264
Trésorerie et équivalent de trésorerie	477	412
ACTIF COURANT	2469	2355
TOTAL ACTIF	3942	3698

PASSIF

En millions de dirhams

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-déc-19	31-déc-18
Capital	276	276
Réserves	1250	1262
Écarts de conversion	-10	-11
Résultat net part du groupe	166	89
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	1682	1616
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1682	1616
Provisions	35	47
Avantages du personnel	229	225
Dettes financières non courantes	169	-
Autres dettes	169	-
Dettes d'impôts sur les sociétés	12	12
Impôts différés Passifs	119	109
PASSIF NON COURANT	564	393
Dettes financières courantes	176	165
- Instruments financiers dérivés	106	80
- Dettes envers les établissements de crédit	70	85
Dettes fournisseurs courantes	1303	1328
Autres créditeurs courants	217	197
PASSIF COURANT	1697	1690
TOTAL PASSIF	2261	2082
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3942	3698

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions de dirhams

	31-Dec-19	31-déc-18
Chiffre d'affaires	3 893	4 298
Autres produits de l'activité	17	-11
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	3 910	4 287
Achats	-3 051	-3 340
Autres charges externes	-290	-335
Frais de personnel	-236	-239
Impôts et taxes	-6	-6
Amortissements et provisions d'exploitation	-115	-90
Autres produits et charges d'exploitation nets	43	15
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-3 655	-3 997
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	254	290
Cessions d'actifs	2	13
Cessions des filiales et participations	-	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants	7	-105
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	9	-91
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	264	199
Produits d'intérêts	5	4
Charges d'intérêts	-11	-18
Résultats sur instruments financiers	8	1
Autres produits et charges financiers	-8	-5
RÉSULTAT FINANCIER	-5	-18
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	259	181
Impôts sur les bénéfices	-84	-91
Impôts différés	-7	-1
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	169	89
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-4	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	165	89
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	165	89
DONT INTÉRÊTS MINORITAIRES	-1	-
DONT RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	166	89
RÉSULTAT NET PAR ACTION EN DIRHAMS		
- de base	6	3
- dilué	6	3

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions de dirhams

	31-déc-19	31-déc-18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	166	89
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	8	5
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	1	2
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-2	-3
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NETS D'IMPÔTS	7	5
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	173	94
Dont Intérêts minoritaires	-1	-
Dont Résultat global net - Part du Groupe	174	94

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dirhams

	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
AU 1^{ER} JANVIER 2018	276	1416	-7	-10	1675	0	1675
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-13			-13	-	-13
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	276	1403	-7	-10	1662	0	1662
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	89	-	-	89	-	89
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	4	4	-	4
Pertes et profits de conversion	-	-	-3	-	-3	-	-3
Variation de juste valeur écarts actuariels	-	2	-	-	2	-	2
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	-	91	-3	4	92	0	92
Dividendes distribués	-	-138	-	-	-138	-	-138
Autres variations	-	1	-	-	1	0	1
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-	-137	-	-	-137	0	-137
AU 31 DÉCEMBRE 2018	276	1356	-10	-6	1616	0	1616
AU 1^{ER} JANVIER 2019	276	1356	-10	-6	1616	-	1616
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-11			-11	1	-10
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	276	1345	-10	-6	1605	1	1606
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	166	-	-	166	-1	165
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	6	6	-	6
Pertes et profits de conversion	-	-	1	-	1	-	1
Variation de juste valeur écarts actuariels	-	1	-	-	1	-	1
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	-	167	1	6	174	-1	173
Dividendes distribués	-	-97	-	-	-97	-	-97
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-	-97	-	-	-97	0	-97
AU 31 DÉCEMBRE 2019	276	1415	-9	-1	1682	0	1682

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En millions de dirhams

	31-Dec-19	31-Dec-18
Résultat net de l'ensemble consolidé	165	89
Ajustements pour :		
Résultats des sociétés mises en équivalence	4	-
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	97	96
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	3	-56
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-18	-13
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	250	116
Élimination de la charge (produit) d'impôts	90	91
Élimination du coût de l'endettement financier net	11	18
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	352	225
Incidence de la variation du BFR	-40	270
Impôts payés	-89	-95
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	223	400
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-41	-102
Acquisition d'actifs financiers	-3	-
Variation des autres actifs financiers	2	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	1
Cessions d'actifs financiers	-	14
Dividendes reçus	1	1
Intérêts financiers versés	-11	-18
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-49	-104
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-97	-138
Variation de comptes courants associés	3	-6
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-93	-144
Incidence de la variation des taux de change		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	81	152
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	327	174
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	407	327
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	81	152

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Lesieur Cristal est une société anonyme de droit marocain, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales au Maroc. La société a son siège social au 1, Rue du Caporal Corbi, Roches Noires – Casablanca et est cotée à la Bourse de Casablanca au 1er compartiment.

Le Groupe Lesieur Cristal est spécialisé dans le secteur des corps gras (huiles alimentaires et margarines).

Les comptes et informations sont présentés en millions de dirhams Marocains (MDH), sauf les informations par action qui sont présentées en dirhams.

NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2019, le périmètre du Groupe Lesieur Cristal n'a pas connu de variations par rapport au 31 décembre 2018.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lesieur Cristal sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2019 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

NOTE 4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Cette note présente les effets de l'application des normes IFRS 16 « Contrats de location » et IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » dont l'application est devenue obligatoire au 1er janvier 2019.

IFRS 16 « Contrats de location » :

La norme IFRS 16 supprime la dualité de traitements entre les locations simples et les locations financement. Avec la nouvelle norme tous les contrats contenant des accords de locations sont comptabilisés au bilan en Droit d'Utilisation à l'actif et en Dettes de Financement au passif.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 aux contrats en cours en date de transition, selon la méthode de transition dite « rétrospective modifiée ». Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

L'application de la norme IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur le ratio d'endettement du moment que la trésorerie nette du Groupe est restée positive même après la constatation du passif de loyers de DH 161 millions.

1. APPLICATION DE LA NORME IFRS 16

1.1. Hypothèses retenues

- . La durée de capitalisation des loyers correspond à la période non résiliable du contrat;
- . Le taux d'intérêts retenu est celui qui correspond aux échéances résiduelles moyennes pondérées des contrats (taux moyen terme);
- . Les amortissements ont été calculés de façon linéaire sur la durée résiduelle des contrats.

1.2. Taux d'intérêts

Le taux d'intérêt retenu correspond au taux marginal d'endettement du Groupe déterminé sur la base du taux sans risques correspondant aux maturités des contrats auquel est ajouté un spread défini en fonction du crédit de Trésorerie normatif.

1.3. Résultat d'application de la norme IFRS 16 :

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe :

a. Constatation initiale de l'actif Droit d'Utilisation et des Passifs de loyers

Droit d'utilisation / passif de loyers 160 960 Kdh

b. Impacts P/L au 31 décembre 2019

Impacts P/L au 31 décembre 2019 (en KDH)	
Dotations aux amort.	-21 451
Charges d'intérêts	-8 643
Annulation loyers	24 403
	-5 691
IDA	1 764
Impact net	-3 927

IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » :

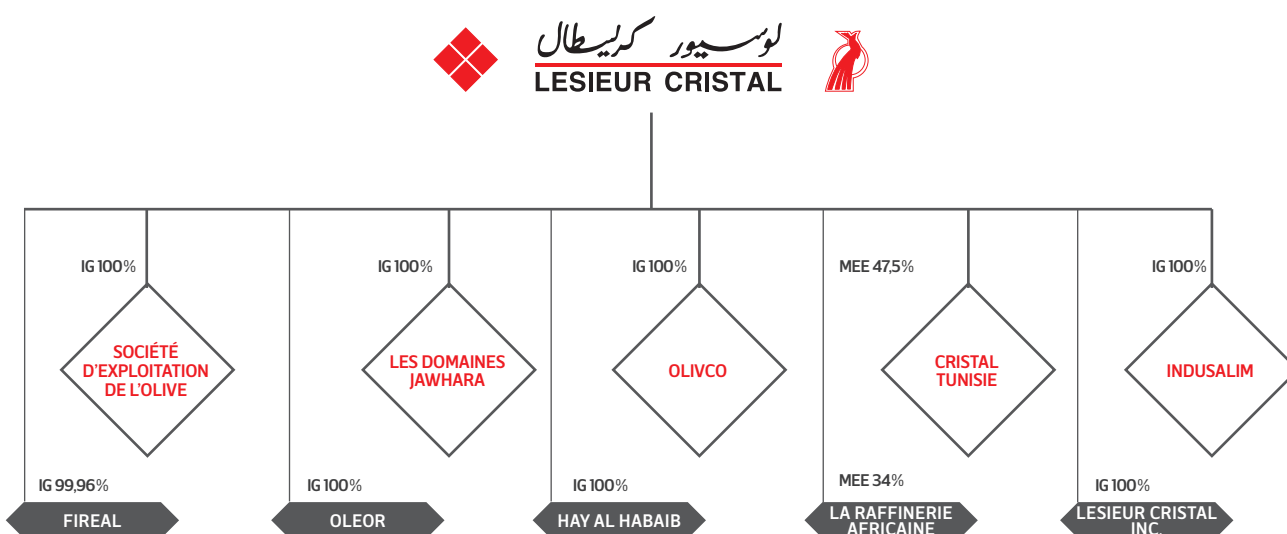
L'interprétation IFRIC 23 vient compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Cette clarification s'applique aux aspects de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur le résultat dès lors qu'il existe une incertitude relative au traitement d'un élément, tant au niveau de la détermination des bénéfices imposables (pertes fiscales déductibles), que des bases d'imposition, des déficits reportables, des crédits d'impôt non utilisés ou des taux d'imposition.

Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 23 - Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat au 1er janvier 2019 après avoir mené une analyse auprès de ses principales filiales visant à identifier et recenser des incertitudes fiscales au sens d'IFRIC 23.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2019



IG : Intégration Globale
MEE : Mise En Équivalence

NOTE 6. PRINCIPAUX IMPACTS DES RETRAITEMENTS IFRS

Le résultat consolidé IFRS au 31 Décembre 2019 du Groupe Lesieur Cristal est impacté par les principaux retraitements suivants :

IAS 16 : Immobilisations Corporelles : +3.4 MDH.
Cet impact est relatif au retraitement des amortissements des immobilisations selon des durées économiques.

IAS 19 : Avantage du personnel : -5.9 MDH.
Il s'agit de la constatation des avantages post emploi relatif à la couverture médicale et aux indemnités de fin de carrière.

IAS 38 : Immobilisations en non-valeurs : +3.4 MDH.
Ce retraitement correspond à l'annulation des immobilisations incorporelles ne répondant pas aux critères de l'IAS 38.

IAS 41 : Agriculture: +7.4 MDH.
Cet impact correspond à l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques des filiales agricoles ; la Société d'exploitation de l'olive pour +2,8 MDH et les Domaines Jawhara pour + 4,6 MDH.

IAS Divers : +4.8 MDH.
Il s'agit de l'annulation de la charge d'intérêt sur mobilisation créance TVA constatée en totalité en 2018.

IAS 39 : Instruments Financiers : +8.3 MDH.
Ce retraitement correspond principalement au reprise du solde d'actualisation du crédit de TVA (+6.1 MDH), et à l'impact de la valorisation à la juste valeur des instruments financiers (+2.2 MDH).



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la société
LESIEUR CRISTAL S.A.
1, rue Caporal Corbi - Casablanca



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca - Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la Société Lesieur Cristal S.A. et de ses filiales (Groupe Lesieur Cristal), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1.682 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 165 millions.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe LESIEUR CRISTAL cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe LESIEUR CRISTAL constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 26 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
FIDAROC GRANT THORNTON

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Faïçal MEKOUAR
Associé

Contacts

Téléchargez le Rapport Financier 2019
sur notre site web
www.lesieur-cristal.ma

CONTACTS ACTIONNAIRES

Pour plus d'informations,
contactez notre service actionnaires
Tél. : (+212) 5 22 67 93 00



Siège social : 1, rue caporal Corbi,
20 300 Roches Noires - Casablanca
Tél. : (+212) 522 67 93 00

www.lesieur-cristal.ma

GRUPE **Avril**